



1^{ER} PRIX
dans la catégorie
"Jardin visible de la rue"
pour la **campagne de
fleurissement 2025**

Ne pas jeter sur la voie publique

La campagne de fleurissement
est organisée par la
Société d'Horticulture de Saint-Maur
et la Ville de Saint-Maur.

   
@VilleSaintMaur
saint-maur.com



CAMPAGNE DE
FLEURISSEMENT
Balcons & jardins

INSCRIPTIONS
jusqu'au
15
MAI

Organisée par la
Société d'Horticulture
de Saint-Maur et
la Ville de Saint-Maur


SAINT-MAUR, VILLE DE JARDINS

À Saint-Maur-des-Fossés, la nature occupe une place essentielle dans notre identité. Notre ville entretient depuis toujours un lien privilégié avec l'environnement, les arbres et les jardins, qui participent à la singularité et à la qualité de notre cadre de vie. Ce patrimoine végétal, riche et diversifié, contribue à faire de Saint-Maur une ville agréable où il fait bon vivre.

Avec le Conseil municipal, j'ai souhaité porter une attention particulière à la qualité de notre aménagement paysager. Préserver notre cadre de vie, protéger notre biodiversité et valoriser la diversité paysagère qui caractérise notre commune sont des priorités fortes de notre action municipale.

La campagne de fleurissement s'inscrit pleinement dans cette ambition. Elle est aussi le fruit d'un travail remarquable mené par la Société d'horticulture de Saint-Maur, qui œuvre avec passion à la transmission et à la valorisation d'un riche savoir-faire horticole et botanique. Par son engagement et par les initiatives qu'elle porte, cette association contribue activement à pérenniser l'art du jardin à Saint-Maur et à fédérer, au fil des ans, un nombre croissant de passionnés.

Je tiens à saluer chaleureusement l'implication de ses membres ainsi que celle de tous les participants à cette campagne. Par leurs associations de couleurs et leur attention portée aux techniques culturales, ils contribuent à égayer les jardins, les balcons et les façades de notre ville.

Cette dynamique collective participe pleinement à la valorisation paysagère de nos espaces privés et contribue à créer un véritable réseau de défenseurs de la beauté de Saint-Maur.

Je forme le vœu que cette belle tradition continue de rassembler toujours plus de Saint-Mauriens autour d'une envie partagée : celle d'embellir notre ville et de préserver ce cadre de vie auquel nous sommes si attachés.

Parce qu'on est bien à Saint-Maur !



Pierre-Michel DELECROIX
Maire de Saint-Maur

Participez à la campagne de fleurissement 2026 organisée par la Ville et la Société d'Horticulture de Saint-Maur en vous inscrivant au concours des jardins, balcons et commerces fleuris !

RÈGLEMENT & CRITÈRES DE NOTATION

Dans le cadre de la réglementation nationale, les concurrents se classent dans l'une des 4 catégories suivantes :

Catégorie A : maison avec jardin visible de la rue

Catégorie B : balcons, terrasses, fenêtres ou murs, sans jardin visible de la rue

Catégorie C : participation pour le compte de l'immeuble comportant plusieurs appartements fleuris

Catégorie D : commerces, restaurants, cafés, avec ou sans jardin (*seul le fleurissement des façades et des abords très visible de la rue sera pris en considération*)

Un jury de trois personnes notera les présentations au cours des **deux passages annuels**.

La notation sera effectuée selon **trois critères** :

- **LE FLEURISSEMENT** (note sur 10)
- **L'HARMONIE** (note sur 5)
- **L'ENTRETIEN** (note sur 5)

Elle aboutira à une note totale de 120 points pour l'année : $(10+5+5) \times 3 \text{ jurés} \times 2 \text{ passages}$.

Quatre premiers prix (*un par catégorie*) seront remis à l'issue de la notation finale. **L'inscription est gratuite et concerne toute l'année 2026.**

Une seule inscription est autorisée par adresse et pour une catégorie.



LES BONS CONSEILS POUR VOTRE JARDIN OU VOTRE BALCON

- Choisissez vos plantes selon l'exposition (*soleil : pétunias, lavande, romarin ; mi-ombre : bégonias, hortensias ; ombre : fougères, lierres, mugets*).
- Adaptez les contenants à leur taille adulte (*bien lire la fiche jointe à la plante*).
- Respectez les périodes de plantation, arrosez bien et paillez le sol pour conserver l'humidité.

Ainsi, votre balcon ou jardin sera fleuri toute l'année !

Pour plus d'informations, adhérez à la SHSM et venez assister au cours mensuel de jardinage le samedi de 9h30 à 12h.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

CAMPAGNE DE FLEURISSEMENT 2026

(à remplir soigneusement en lettres capitales)

Je soussigné(e)

Nom

Prénom

Adresse

Téléphone

Courriel

Je sollicite mon inscription dans la catégorie :

(Merci de cocher d'une croix la catégorie choisie. Dans la catégorie B, pour un immeuble, veuillez indiquer l'étage.)

- A** : jardin visible de la rue
- B** : balcons et terrasses fleuris
 Pavillon Immeuble (étage :)
- C** : participation pour le compte de l'immeuble
- D** : commerces et établissements fleuris

J'accepte que ma réalisation soit photographiée et que cette photo soit projetée sur grand écran lors remise des prix et intégrée dans les différents supports de communication (Saint-Maur Infos, dépliant de la campagne, réseaux sociaux de la Ville).

Date / / Signature

Formulaire d'inscription à retourner avant le 15 mai 2026 à l'une des adresses suivantes :

Accueil de l'Hôtel de Ville
Place Charles-de-Gaulle
94100 Saint-Maur-des-Fossés

M. Jean-Claude FOREST
2 rue de la Réunion
94100 Saint-Maur-des-Fossés

Jardinerie Farrenq
7 place d'Adamville-Kennedy
94100 Saint-Maur-des-Fossés

Maison Stoeckel-Tremaux
46 avenue de Bonneuil
94210 Saint-Maur-des-Fossés

Par courriel à jeanfo@orange.fr ou shsm94@laposte.net



Inscription possible directement en ligne sur shsm94.fr

